

TARIFS 2022 T.T.C. - PORTS DE ROYAN ET BONNE ANSE-LA PALMYRE

Tarifs votés par délibération CS-211203-03 du Comité syndical du 03/12/21

GRUTAGES COMPRENANT LA LOCATION DU BER

POIDS	Mise à terre, mise à l'eau Mise sur cale de courte durée * Mise sur remorque**	Aller/retour dans les 24H ***
jusqu'à 0,999 tonne	79,15 €	119,35 €
de 1,000 à 1,999 tonne	97,20 €	145,70 €
de 2,000 à 3,499 tonnes	138,80 €	208,20 €
de 3,500 à 4,999 tonnes	173,60 €	261,00 €
de 5,000 à 6,499 tonnes	202,70 €	304,00 €
de 6,500 à 7,999 tonnes	230,50 €	345,70 €
de 8,000 à 9,999 tonnes	280,35 €	420,45 €
de 10,000 à 11,999 tonnes	367,85 €	552,60 €
de 12,000 à 13,999 tonnes	460,85 €	691,25 €
de 14,000 à 15,999 tonnes	522,00 €	782,75 €
de 16,000 à 17,999 tonnes	583,05 €	874,45 €
de 18,000 à 19,999 tonnes	644,05 €	966,10 €
de 20,000 à 21,999 tonnes	706,65 €	1 060,50 €
de 22,000 à 23,999 tonnes	766,20 €	1 149,30 €
de 24,000 à 25,999 tonnes	827,30 €	1 240,90 €
Manutention de mât	44,55 €	la 1/2H indivisible
Grutage de moteur de moins de 500 Kgs (élévateur, 1 employé)	70,95 €	L'heure indivisible
Location de machine à caréner	25,00 €	forfait de 2H indivisible
	8,25 €	L'heure supplémentaire
Mise à disposition de personnel (pompage fond de cale, nettoyage suite abandon déchets, autres)	48,60 €	l'heure indivisible
Remorquage intérieur du port (long < 10 m)	39,40 €	Aller ou retour
Remorquage intérieur du port (long ≥ 10 m)	78,70 €	Aller ou retour
Immobilisation de l'élévateur	147,10 €	l'heure indivisible
Location échafaudage	21,45 €	la journée indivisible
Autorisation d'occupation temporaire du quai pour manutention par des engins extérieurs au port sur devis		

Le positionnement des sangles de levage se fait sous la responsabilité du propriétaire qui doit donner son accord avant levage. En cas d'absence de celui-ci, le port se trouve déchargé de toute responsabilité.

*** Mise sur cale de courte durée**

Le navire est calé sous l'élévateur à bateaux (sangles hors tension) de 11H30 à 14H. Entre 8H30 et 11H30, ou entre 14H30 et 17H, la manutention ne pourra excéder 1H, selon les disponibilités.

**** Mise sur remorque**

Pour toute mise sur remorque dépassant la 1/2 heure, il sera appliqué une majoration de 44,55 € T.T.C. par 1/2 heure indivisible.

***** Aller/retour**

comprend la mise à terre et la mise à l'eau effectuées dans un délai n'excédant pas 24H.

Du 01/01 au 25/02 inclus et du 03/11 au 31/12 inclus, il sera effectué une réduction de 50% sur le tarif de la mise à terre, mise à l'eau, mise sur remorque, mise sur cale et aller/retour.

TARIFS TTC 2022 - PORTS DE ROYAN ET DE BONNE ANSE-LA PALMYRE

Tarifs votés par délibération CS-211203-03 du comité syndical du 03/12/2021

TOUTE PRESTATION, OBJET DU PRESENT CONTRAT, DOIT ÊTRE REGLÉE AU COMPTANT

STATIONNEMENT SUR TERRE-PLEINS (tarif par nuitée)

CAT.	Long. Hors tout	Larg. maxi.	Contrat annuel, forfait hiver, forfait été, forfait mensuel	Passager***
A ⁰	< 4,99 m	2m	9,35 €	18,55 €
A ¹	5 à 5,49 m	2m15	10,35 €	20,75 €
A ²	5,50 à 5,99 m	2m30	11,70 €	23,50 €
B	6 à 6,49 m	2m45	12,75 €	25,55 €
C	6,50 à 6,99 m	2m60	13,80 €	27,50 €
D	7 à 7,49 m	2m70	14,90 €	29,85 €
E	7,50 à 7,99 m	2m80	15,85 €	31,70 €
F	8 à 8,49 m	2m95	16,75 €	33,50 €
G	8,50 à 8,99 m	3m10	17,55 €	35,05 €
H	9 à 9,49 m	3m25	18,25 €	36,45 €
I	9,50 à 9,99 m	3m40	18,90 €	37,90 €
J	10 à 10,49 m	3m55	19,30 €	38,50 €
K	10,50 à 10,99 m	3m70	19,95 €	39,75 €
L	11 à 11,49 m	3m85	20,70 €	41,40 €
M	11,50 à 11,99 m	4m	21,35 €	42,75 €
N	12 à 12,99 m	4m30	22,55 €	45,20 €
O	13 à 13,99 m	4m60	23,30 €	46,55 €
P	14 à 14,99 m	4m90	24,20 €	48,35 €
Q	15 à 15,99 m	5m20	24,85 €	49,75 €
R	16 à 16,99 m	5m50	25,45 €	50,95 €
Au delà de 16m99 de long. H.T. réelle et 5m50 de large, par mètre de longueur et 0m30 de largeur supplémentaire			1,50 €	3,05 €
TARIF MULTICOQUE : tranche tarifaire correspondant à la longueur hors-tout X 1,5				

*** Stationnement sur terre-plein passager

Tout client bénéficiant du forfait journalier de mouillage ne règlera que le tarif terre-plein durant son stationnement sur le quai des manutentions.

Tout client ayant un contrat à l'année a droit à :

- 8 nuits de stationnement gratuites du 01/01 inclus au 25/02 inclus et du 03/11 inclus au 31/12 inclus,
- 4 nuits de stationnement gratuites du 26/02 inclus au 02/11 inclus.

Du 01/01 inclus au 25/02 inclus et du 03/11 inclus au 31/12 inclus, il sera accordé une réduction de 50% sur le tarif du stationnement sur le terre plein.

Les gratuités de stationnement ne sont pas cumulables.